

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCÈS VERBAL SÉANCE DU 11 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Louis BARREAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14 (dont 2 procurations)

Date de la convocation : 5 avril 2023

Présents : Mr BARREAU Jean Louis, Mme CALMET Nelly, Mme CALLEJON Sabrina, Mme ALVES DA COSTA Emmanuelle, Mme BENAZETH Anne, Mme CREMER Pauline, Mr FAURE Jacques, Mr JUSTAFRE Pierre, Mr MALINGE Thibault, Mr PORTA Raymond, Mr ROUANET Christophe, Mme VILOTTE Michèle

Absents ou excusés :

Procurations : Mme PAGES Adeline avait donné procuration à Mr Jean Louis BARREAU.

Mr DENIS Mathieu avait donné procuration à Mme Pauline CREMER.

Mme Laure PINEL, secrétaire a été désignée secrétaire de séance

**Délibération 11042023A : Vote du budget 2023 de la commune.**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 de la Commune qui s'établit comme suit :

Commune de Blan - commune de BLAN - BP - 2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	650 761,12	937 141,93
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	154 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 132 380,81	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		937 141,93	937 141,93
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 193 361,12	816 800,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 376 561,12
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 193 361,12	1 193 361,12
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>2 130 503,05</b>	<b>2 130 503,05</b>



Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix pour dont 2 par procuration) d'approuver le budget 2023 de la commune tel qu'établi ci-dessus lors du Conseil Municipal

**Délibération 11042023B : Vote du budget 2023 de l'assainissement.**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 de l'Assainissement qui s'établit comme suit :

ASSAINISSEMENT de BLAN - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	356 009,15	103 500,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 252 509,15
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		356 009,15	356 009,15
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	281 459,15	294 850,89
+		+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 13 391,74	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		294 850,89	294 850,89
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		650 860,04	650 860,04

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix pour dont 2 par procuration) d'approuver le budget 2023 de l'assainissement tel qu'établi ci-dessus lors du Conseil Municipal.

**Délibération 11042023C : Vote du budget Lotissement Les Aubépinés 2023.**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 du Lotissement Les Aubépinés qui s'établit comme suit :



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 230,00	2 230,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>2 230,00</b>	<b>2 230,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	77 769,87	3 230,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>77 769,87</b>	<b>77 769,87</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>79 999,87</b>	<b>79 999,87</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (14 voix pour dont 2 par procuration) d'approuver le budget 2023 du Lotissement les Aubépines tel qu'établi ci-dessus lors du Conseil Municipal.

### **POINTS ABORDÉS.**

- Dans le cadre de l'aménagement de la traversée du village, il est nécessaire de se rapprocher des riverains afin de leur demander de veiller à ce que leur branchement au tout à l'égout soit conforme. Cette démarche est nécessaire pour que les prochains travaux sur l'ensemble du réseau assainissement soient éligibles aux subventions octroyées aux communes par l'agence de l'eau Adour Garonne. Mrs Raymond PORTA, Pierre JUSTAFFRE et Jacques FAURE sont chargés de contacter les riverains.
- Le contrat avec notre prestataire des repas cantine, la société RECAPE, arrive prochainement à échéance et sera donc dénoncé pour ensuite mettre en place un marché public afin de sélectionner un nouveau prestataire.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- L'implantation de poteaux pour la mise en place de la fibre est toujours en cours sur la commune.
- Concernant le projet de création de la maison des associations au 11 route de Puylaurens, nous sommes en attente de l'avant-projet définitif.
- Concernant le projet d'aménagement de la traversée du village, les financeurs ont été contactés. Nous sommes dans l'attente de l'avant-projet définitif. Les marchés publics devraient être lancés en juin/juillet et le début des travaux en août /septembre. Les travaux sur le réseau assainissement et sur le réseau eau potable pourraient débiter d'ici la fin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00